

(Texte)

LES FINANCES—ON RÉCLAME UNE DIMINUTION
DU FARDEAU FISCAL

M. Gérard Laprise (Chapleau): Monsieur l'Orateur, mardi dernier, c'est-à-dire le 12 mai 1964, je posais à l'honorable ministre des Finances (M. Gordon) la question suivante:

Dans le dessein d'activer l'économie canadienne, le ministre a-t-il l'intention de se rendre au désir exprimé par le président de l'Association des manufacturiers canadiens, M. Roy Crabtree, de Montréal, qui a récemment réclamé, à Calgary, une diminution du fardeau fiscal semblable à celle que le gouvernement américain a appliquée aux États-Unis?

Monsieur le président, tout le monde sait que nos voisins du Sud ont décidé de diminuer le fardeau fiscal d'une somme de 11 milliards durant l'année, afin de favoriser l'expansion de leur économie.

Je suis parfaitement d'accord avec le président de l'Association des manufacturiers canadiens, et je pense que si une diminution du fardeau fiscal était accordée au Canada, notre économie pourrait en bénéficier grandement.

En effet, le but des taxes—j'imagine que le ministre des Finances doit le savoir—n'est pas d'ôter de l'argent là où il n'y en a pas, mais d'enlever les excédents financiers là où il y en a. Mais ce qui se passe présentement, en vertu de notre régime fiscal, c'est qu'on va justement chercher l'argent là où il n'y en a pas suffisamment, et cela crée des problèmes aux consommateurs canadiens. Car si on enlève une partie de leur revenu aux contribuables canadiens, ils ne peuvent pas acheter dans les magasins, ils ne peuvent pas faire marcher leurs affaires ni activer l'industrie. Cela fait augmenter le chômage et ne fait baisser en rien le coût de la vie.

Monsieur le président, je crois que l'honorable ministre des Finances devrait prêter une oreille attentive aux réclamations du président de l'Association des manufacturiers canadiens, de même qu'à tous les Canadiens.

On sait que l'an dernier, alors que le ministre a imposé une nouvelle taxe ou plutôt que la taxe de 11 p. 100 sur les matériaux de construction est devenue en vigueur, il s'est élevé à ce moment-là un tollé de protestations non seulement de la part des constructeurs d'habitations, mais aussi des manufacturiers canadiens.

Or, je suis d'avis que le ministre serait bien vu des contribuables canadiens s'il accordait une diminution d'impôt afin de relancer, chez nous, notre commerce et de le garder de plus en plus entre nos mains, de façon que ce qui nous en reste présentement continue à demeurer entre les mains des Canadiens.

Ces charges fiscales que nous avons à supporter ont pour conséquence de placer une plus grande part de nos affaires, de nos industries et de notre commerce entre les mains des Américains.

Le 24 février dernier, M. Maurice Huot, éditorialiste du journal *Le Droit*, déclarait dans un article:

Un des résultats des dépenses gouvernementales ascendantes couplées avec des impôts qui s'accroissent sans cesse, est de placer de plus en plus le pays aux mains des étrangers.

M. Huot reconnaît aussi que ces charges fiscales livrent le commerce et les affaires du pays aux étrangers.

Alors, je crois que le ministre, même si sa journée a été fort remplie par suite de l'étude de la loi de l'impôt sur le revenu, devrait prêter une oreille attentive à ces réclamations et annoncer à tous les Canadiens une diminution des impôts.

(Traduction)

L'hon. Walter L. Gordon (ministre des Finances): En réponse à cette question, monsieur l'Orateur, j'aimerais tout d'abord rappeler à mon honorable ami que j'ai fait, dans l'exposé budgétaire, certaines comparaisons entre les impôts que doivent payer les particuliers et les sociétés au Canada et ceux qu'auront à verser leurs homologues aux États-Unis, lorsque les réductions prévues seront en vigueur. Ces comparaisons ont démontré que dans presque tous les cas, à l'exception des personnes jouissant de revenus élevés, les contribuables canadiens paieront moins d'impôt que leurs voisins du Sud.

Je voudrais aussi rappeler à mon honorable ami que, dans l'exposé budgétaire, j'ai prévu un déficit de quelque 455 millions de dollars pour l'année en cours. Depuis, et à la suite de la conférence fédérale-provinciale tenue à Québec, le gouvernement fédéral a proposé qu'un montant substantiel des recettes fédérales soit cédé aux provinces. Ce projet entraînera une forte diminution des recettes du gouvernement fédéral, non pour l'année en cours, mais pour les années à venir.

J'ai pris acte des propositions du président de l'Association des manufacturiers canadiens. Il présente ces mêmes propositions depuis quelque temps. Je l'ai vu peu de temps après son discours à Calgary. Je l'ai revu à Vancouver, mais cette fois-là c'est moi qui a prononcé un discours. J'ai signalé à ce moment-là que l'économie du Canada progressait à un rythme encourageant, que la situation